

Délibération n°2025-27

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Séance du 20 février 2025)**

Date de convocation : 12/02/2025
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués votants : 28

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 20 février 2025 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, M. BEROT-LARTIGUE Michel, M. BONNEMASON Bernard, M. CACHELOU Yoann, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CASAUBON Jean Paul, M. DAGUERRE Robert, M. ESQUER Philippe, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LEGLISE Vincent, M. LOUSTAU Christian, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, M. PARIS Rémi, M. PINOUT Bernard, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSE Bernard

Absents ou excusés : Mme BARRAQUE Anne-Marie, Mme BERGES Isabelle, Mme BLANCHET Anne, M. CARREY Daniel, M. CASADEBAIG Robert, Mme CASSOU Sylvie, Mme CLAVIER Hélène, M. DESSEIN Michaël, M. GABASTON Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, Mme MOURTEROT Josiane, M. SANZ Alain

Pouvoirs : Mme BERGES Isabelle donne pouvoir à M. MARTIN Fernand
Mme BLANCHET Anne donne pouvoir à M. MONGAUGÉ Jean-Luc
M. CARREY Daniel donne pouvoir à M. CASAUBON Jean Paul
M. CASADEBAIG Robert donne pouvoir à M. DAGUERRE Robert
Mme CASSOU Sylvie donne pouvoir à M. AUSSANT Claude
Mme CLAVIER Hélène donne pouvoir à Mme LAHOURATATE Nicole
M. DESSEIN Michaël donne pouvoir à M. BONNEMASON Bernard
Mme MOURTEROT Josiane donne pouvoir à M. BEROT-LARTIGUE Michel

Secrétaire de séance : M. LOUSTAU Christian

OBJET : PACTE TERRITORIAL FRANCE RENOV' : Actualisation du plan de financement 2025

RAPPORTEUR : Fernand MARTIN, Vice-Président

Le 19 décembre 2024, le Conseil Communautaire a arrêté le plan de financement proposé, dans le cadre de la mise en place du Pacte Territorial, comme ci-dessous :

		Dépenses	Recettes			
			ANAH	Région	Facturation usagers	Autofinancement
VOLET 1 dynamiques territoriales	0,5 ETP conseiller France Rénov' (FR)	26 000 €	12 500 €	7 500 €	-	6 000 €
	Charges connexes : communication, formations, divers	20 000 €	10 000 €	0 €	-	10 000 €
VOLET 2 conseil France Rénov'	2 ETP conseillers FR	100 000 €	50 000 €	24 750 €	-	25 250 €
Pilotage	Poste de coordinateur		0 €	10 000 €	-	-10 000 €
VOLET 3 Accompagnement travaux	1,5 ETP conseillers FR	75 000 €	0 €	0 €	118 800 €	35 400 €
	Audits (99 prestations pour 99 dossiers MAF)	75 200 €	0 €	0 €		
TOTAL		296 200 €	72 500 €	42 250 €	118 800 €	45 650 €

Depuis, l'appel à manifestation d'intérêt de la Région Nouvelle Aquitaine a été publié. L'aide Régionale estimée passerait ainsi de 42 250 € à 51 250 €.

Le plan de financement actualisé s'établirait ainsi :

		Dépenses	Recettes		
			ANAH	Région	Facturation usagers Autofinancement
VOLET 1 dynamiques territoriales	0,5 ETP conseiller France Rénov'	25 000 €	12 500 €	8 250 €	4 250 €
	Charges connexes : communication, formations, divers	20 000 €	10 000 €	0 €	10 000 €
VOLET 2 conseil France Rénov'	2 ETP conseillers France Rénov'	100 000 €	50 000 €	33 000 €	17 000 €
Pilotage	Poste de coordinateur	0 €	0 €	10 000 €	-10 000 €
VOLET 3 Accompagnement travaux	1,5 ETP conseillers France Rénov'	75 000 €	0 €		
	Audits (99 dossiers MAR)	79 200 €	0 €		118 800 €
					35 400 €
	Total	299 200 €	72 500 €	51 250 €	118 800 €
					56 650 €

Le reste à charge s'élèverait donc désormais à 56 650 € pour les 3 collectivités et se répartirait donc comme suit, au prorata de la population :

- Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau : 7 665 €
- Communauté de Communes du Haut-Béarn : 25 844 €
- Communauté de Communes du Pays de Nay : 23 142 €

Le rapport entendu,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

VALIDER le nouveau plan de financement proposé.

Le Président,
Jean-Paul CASAUBON

